

Ecole primaire La Malmaison

Compte rendu 1er conseil d'école du mardi 4 novembre 2025 à 18h

Présents :

Enseignants : Mmes Mantovani (présidente du conseil), Quero, Lamy, Toupin, Penot, Dudragne, Parois-Clément, Vrilleau, Rideau, Petit, Saunier, Boux, Nodier, Martin, Labat, Foy, Marguerie, Charneco et Janssens, M. Maudet

PEEP, PERM et FCPE : Mmes Dembele, Omeragic, Abraham, Choqueuse, Grot, Vidal, Stasaid, Lesage, Benmahd, Etalouki, Mosseri, Michotey, Papastratides M. Reninger, Bruzière, Barberet, Moussadik

Mairie : M. d'Estaintot

Invités : Anthony et Anne (responsables accueils périscolaire) Mme Palmira Azibeiro (RETE)

Excusés : M Ludger (GS) et mmes Domingues (CM1B), Abdesselam et Cagnard(AESH) mme Nathalie Bernard (DDEN)

Rappel des bases du conseil d'école d'après le décret 90-788 du 6 septembre 1990 : les membres de droit sont la directrice (présidente), le maire ou son représentant, les enseignants de l'école, les représentants des parents élus en nombre égal au nombre de classes, le Délégué départemental de l'Education nationale (DDEN), d'autres personnes peuvent être invitées, comme AESH, RETE, ATSEM, responsables des centres de loisirs...

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et donne son avis et ses suggestions sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et notamment sur les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public de l'enseignement, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'inclusion des enfants souffrant de handicaps, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Il adopte le projet d'école (dans notre cas, travail de l'an prochain après l'évaluation d'école).

A l'issue de chaque conseil d'école, un procès-verbal est établi dans les 15 jours par le président à partir des comptes rendus des 2 secrétaires (un enseignant et un parent). Ce PV est affiché dans un lieu accessible aux parents.

I- BILAN DE LA RENTREE DANS NOTRE ECOLE

- Effectifs

509 élèves cette année répartis dans 8 classes de maternelle et 13 classes en élémentaire.

CE1 A	Mme SAUNIER ANNE	CE1	25
CE1 C	Mme BOUX ISABELLE	CE1	22
CE1B	Mme JEANNOT MURIELLE	CE1	23
CE2 A	Mme MARTIN ESTELLE	CE2	28
CE2 B	Mme NODIER Christine	CE2	29
CM1 A	Mme LABAT VALERIE	CM1	24
CM1 B	Mme DOMINGUES ROSARIA	CM1	26
CM1C	Mme FOY CHRISTEL	CM1	25
CM2 A	Mme CHARNECO Sandy	CM2	23
CM2 B	M. MAUDET Arnaud	CM2	23
CP CM2	Mme JANSSENS MARION	CP - CM2	20
CP A	Mme PETIT STEPHANIE	CP	20
CP B	Mme RIDEAU CLAIRE	CP	23
GS 6	Mme PAROIS SOLEN	GS	24
GS 7	M. LUDGER SIMON	GS	23
GS 8	Mme VRILLEAU MELINDA	GS	23
MS 4	Mme QUERO ALEXANDRA	MS	27
MS 5	Mme PENOT CELINE	MS	26
PS 1	Mme LAMY Caroline	PS	26
PS 2	Mme DUDRAGNE LAURENCE	PS	24
PS MS 3	Mme TOUPIN Michèle	PS - MS	25

Pour 2026/2027, les prévisions d'effectifs sont stables à ce niveau pour le moment.

Moyenne : 23,24 en Élémentaire et 25,8 en maternelle.

- Equipe pédagogique

L'équipe est globalement stable avec les arrivées de Mme Mantovani, nouvelle directrice en provenance de la Maternelle Jean Jaurès de Rueil-Malmaison, de Mmes Martin et Nodier en CE2.

- Equipe des employés municipaux : ATSEMS, Centre de Loisirs

Nous avons actuellement 6 ATSEM avec le recrutement pendant les vacances d'une 6^{ème} en période d'essai et un recrutement est en cours pour une 7^{ème}. Le Centre de Loisirs est également en effectif réduit. Les présents font dans les deux cas leur maximum pour assurer le service auprès des enfants.

7 animateurs maternelle à temps plein, diplômés ou stagiaire. Un huitième est recruté.

II- FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

- Evaluation d'école

Notre école est cette année dans le vivier des écoles devant rendre un auto-audit avant les vacances de Noël. Nous recevrons ensuite une équipe d'évaluateurs externes (un inspecteur, un CPC et un directeur d'école d'une autre circonscription) qui prendront connaissance de notre rapport puis viendront nous rencontrer et rencontrer nos partenaires éducatifs (parents, employés communaux, élèves d'élémentaire, associations et autres partenaires, ...). Ces rencontres donneront naissance à un rapport externe qui nous permettra dans les années à venir de recentrer notre projet d'école. Il sera présenté en conseil d'Ecole. L'objectif est de mettre en évidence les points positifs de l'école, éventuellement les points plus faibles pour orienter nos actions.

- Coopérative scolaire (Alexandra)

Les mandataires de notre coopérative scolaire sont cette année Mmes Quero et Foy. Nous avons actuellement en banque 12 000€. Nous avons voté en conseil de coopérative une allocation de la coopérative générale de 6€ par enfant et par sortie pour couvrir les frais d'entrée dans les visites (le reste devant être pris sur les coopératives de classe ou une participation demandée aux parents de la classe). Une première régie d'avance de 150€ par classe (soit 3150€ pour octobre) a été accordée à chaque classe en ce début d'année, une seconde du même montant sera donnée en mars. Un versement de 100€ par classe sera également fait en décembre pour les projets de Noël (petits travaux manuels en maternelle, sortie cinéma en élémentaire).

La coopérative scolaire permettra également de financer les grands projets de l'école pour cette année (projet cirque et yoga en maternelle, triathlon en élémentaire, notamment, ...)

- Sécurité (EXERCICE D'INCENDIE - PPMS intrusion)

Le premier exercice incendie a eu lieu le lundi 29 septembre, comme le prévoit la loi, le temps de 2min 31 en élémentaire et de 3min 08 en maternelle montre que enseignants et enfants ont pris cet exercice au sérieux et qu'ils connaissent les mesures à prendre en cas d'évacuation. Un RETEX a été élaboré et ajouté au registre de sécurité de l'école et envoyé à la mairie et aux services de l'éducation nationale et de secours compétents.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été activé le lundi 13 octobre avec la consigne « se cacher en cas d'intrusion ». Les enfants qui avaient été préparés par les enseignants en amont ont très bien réagi et participé avec sérieux à l'exercice. Quelques points de vigilance ont été relevés dans le RETEX (certaines classes sont très vitrées et exposées et donc difficiles à mettre en sécurité.)

L'école de la Malmaison fera l'objet à la mi-novembre d'une commission de sécurité (obligatoire tous les trois ans dans les établissements accueillants du public) pour laquelle les locaux ont été activement préparés depuis la rentrée par les équipes enseignantes et les personnels communaux (pas d'affichage au plafond, en hauteur...). Merci à tous de votre implication.

- Elections des représentants des parents d'élèves

Cette élection a eu lieu par correspondance uniquement la semaine du 6 au 10 octobre avec dépouillement des bulletins le vendredi 10 octobre. Merci aux parents de leur mobilisation et en particulier à tous ceux qui se sont impliqués dans le processus du scrutin (mise sous pli, dépouillement entre autres).

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	757
Nombre de votants	530
Nombre de votes blancs ou nuls	21
Nombre de suffrages exprimés	509
Taux de participation	70.01%

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	21
Quotient	24.24

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.	12	78	3		3
P.E.E.P.	21	270	11		11
U.N.A.A.P.E.					
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES	7	161	7		7
TOTAL TOUTES LISTES	40	509	21	0	21

Les parents évoquent la dématérialisation du vote. Cependant la décision ne peut être prise que par la mairie pour toutes les écoles de Rueil d'où un coût assez important qui ralentit la réalisation.

- Vote du règlement intérieur de l'école

Peu de modifications dans les deux règlements intérieurs (précision sur les modalités de justification des absences et adjonction dans le bordereau de signature de la Charte de la Laïcité pour réduire la dépense de papier). Les partenaires sont d'accord avec ces ajustements mais le règlement sera lu par les partenaires hors conseil et il sera considéré adopté après cette relecture (faite depuis).

III- PEDAGOGIE

PROJETS DES CLASSES

- Maternelle
 - Cirque (« tous en piste ! des talents à partager ») + projets de classe détaillés lors des réunions de rentrée...
 - Goûter de Noël en maternelle avec exposition des réalisations
 - Partenariat débutant avec l'association « lire et faire lire » : quatre classes concernées, 2 PS, 2 MS, plus si volontaires trouvés en cours d'année
- Élémentaire :
 - Journée commémorative du vote de la loi de 1905 sur la laïcité le 9 décembre sur toute les écoles de Rueil autour d'arbres de la laïcité.
 - 24-28 novembre collecte alimentaire pour la banque alimentaire initié par le Rotary Club.
 - Course action contre la faim en mars (date encore à préciser)
 - Triathlon semaine du 22/06 : 4° édition.
 - Projets de classe ou par niveau (L'impressionnisme en Cm1, les sciences en CP, Ailleurs autrement fenêtre sur le vivant en CE1...)

IV- CALENDRIER DES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

- Noël projet maternelles +sorties cinéma en élémentaire
- Fin d'année : fête d'école possible si les parents s'investissent et prennent en charge le projet.

V- QUESTIONS DES PARENTS

Mise en Commun des questions soulevées par FCPE/ PEEP/PERM:

1- Périscolaire

- *Demande pour intervention de parents volontaires sur le temps de cantine pour un projet jeux de société (2x par semaine) : à traiter en réunion spécifique avec le centre de loisirs. Le responsable maternelle est favorable mais doit s'entendre avec les responsables élémentaires pour les locaux.
M.D'Estantot propose une réunion avec les parents et les responsables du centre.*
- *Demande d'aménagement de la tarification du centre de loisirs « maternelle » en raison de l'absence d'espace dédié et Perspectives d'aménagement d'un espace dédié au centre de loisirs « maternelle ». Les parents regrettent l'absence d'un lieu dédié notamment pour l'accueil des enfants d'Ecole Maternelle.*
- *Organisation lors de l'accueil du matin d'activités calmes ? Le temps est court : 20 minutes.*
- *Intérêt et volume des musiques employées en particulier auprès des maternelles ? Des consignes ont été rappelées.*
- *Reconduction des activités proposées l'an passé sur le temps de midi ? sous quelle forme et à quelle fréquence ? reconduction pour les échecs, le tournoi de foot, ...*
- Possibilité de travailler sur la mixité de l'utilisation de la cour de l'élémentaire sur le temps de midi ? nous avons adapté les activités sur l'ensemble des récréations donc le foot c'est seulement le midi. La mixité est respectée sur l'ensemble du temps de l'enfant. Les projets foot ou « échecs » proposés par le centre s'inscrivent dans ce cadre.
Environ 1/3 des inscrits au foot sont des filles. Des tournois inter écoles sont organisés.
Un atelier Initiation d'Echecs est proposé depuis cette année.
- Possibilité de formaliser un espace de rencontre avec le centre de loisirs ?
Une rencontre a eu lieu en septembre. Monsieur D'Estantot propose d'autres rencontres également avec les responsables des centres Maternelle, Élémentaire et Gallicourts.

2- Sécurisation aux alentours de l'école

- Serait-il envisageable de trouver une solution pour sécuriser la partie de la cour élémentaire donnant sur la voie publique et sur la résidence adjacente ?
M.D'Estantot propose une réunion prochaine pour discuter du problème.

- Réitération de la demande de présence policière aux abords de l'école à 8h30, 16h30 et 18h - Pourrait-il être demandé à la police municipale, aux réservistes, aux associations communales de sécuriser ces temps d'arrivée et de sortie au plus vite ?

M. D'Estaintot évoque le Pédibus qui n'avait pas rencontré d'encadrants sur la fin du projet.

- Serait-il possible d'adresser une demande de financement à la commune ou au département pour l'installation de marquages et/ou poteaux pour démarquer la zone zébra ? ceci soulève le problème du financement et de la voirie

3- Restauration scolaire

- Quels sont les plats alternatifs proposés lors de repas mixtes (lasagnes, hachis parmentier, ...) ? des plats sont proposés mais ne sont pas toujours portionnables... à voir avec la commission menus.

4- Propreté au sein de l'établissement

- Comment les élèves peuvent-ils contribuer de manière responsable à garder notre école propre ? des injonctions pour le recours aux poubelles sont faites spécialement au moment du goûter.
- Existe-t-il des poubelles de tri sélectif dans l'école ? oui
- Comment encourager les bons comportements au niveau des sanitaires ? Comment sensibiliser les enfants à la nécessité de maintenir les toilettes propres ? des injonctions pour une bonne pratique sont faites. Là, l'éducation se fait aussi à la maison ...
- Le nombre des toilettes sur la cour est-il adapté au nombre d'élèves ? oui
Fréquence de passage du nettoyage dans les toilettes ? matin (10h) midi et soir (17h) : 9h30/11h30/15H30/17H45 (lavage et réassort des consommables)

5- Etudes

- Pourriez-vous nous communiquer la répartition du temps entre goûter et étude surveillée ? 30 minutes de goûter/récréation et 45 minutes d'études, temps qui peuvent être adaptés en fonction de la fatigue des enfants et de la météo. Pourriez-vous envisager des ajustements si nécessaires ? oui, nous en faisons chaque jour en fonction du temps, de l'état des élèves... Mais il faut noter que les enfants repartent avec les devoirs faits donc la répartition n'est pas vraiment si mauvaise ! Rappel, les études sont des études surveillées et sont payées en tant que telles or les enseignants vont au-delà en faisant de véritables études dirigées.

6- Bibliothèque

- Lieu de stockage pendant les travaux à partir de janvier ? demande d'une salle par les gestionnaires du chantier pour les plans comme cela a été fait à Pasteur par exemple. Malheureusement, à La Malmaison, les salles sont toutes occupées et la bibliothèque a été la seule solution possible même si cela ennuie l'équipe de ne plus pouvoir proposer l'intervention des parents volontaires pour le prêt à partir de janvier. Nous espérons que l'occupation de la bibliothèque soit le seul désagrément que nous ayons à subir sur cette période.

Un parent propose à M. D'Estaintot de réfléchir à la location d'un algéco.

7- Travaux

- Pourriez-vous nous communiquer les dates des différents chantiers ? Quels types de travaux et de nuisances sonores pourraient perturber nos enfants et les personnels lors du chantier ?
Démarrage en janvier. Planning présenté lors d'une prochaine réunion.
- Serait-il possible d'avoir accès au rapport « Amiante » ? Est-ce une composante prise en compte lors des travaux d'isolation extérieurs ?

M. D'Estaintot propose une prochaine réunion sur ce sujet et souligne que la directrice peut avoir accès au document.

En accord avec les fédérations concernées, certaines questions des parents ont été mises de côté dans l'optique du deuxième conseil d'école pour limiter la durée de ce 1^{er} conseil.

Fin du conseil à 20h45

Prochain conseil : mardi 10/02 à 18h15 et le suivant vendredi 12/06 à 18h15